

Le Conseil d'État approuve 3 décrets-lois ayant trait aux télécommunications, au système commercial et à la sécurité sociale



La Havane, 15 avril (RHC) Le Conseil d'État cubain a approuvé trois nouveaux décrets-lois réglementant les télécommunications, le système commercial de l'État et la sécurité sociale.

Le décret-loi sur les télécommunications, les technologies de l'information et de la communication et l'utilisation du spectre radioélectrique contribuera à l'informatisation du pays, à sa souveraineté technologique et à la gestion efficace du spectre radioélectrique.

Il établit également des procédures pour contrer les agressions radioélectriques et du cyberspace, pour sauvegarder les principes de sécurité et d'invulnérabilité des télécommunications au profit de l'économie, de la société, de la sécurité et de la défense nationales, de l'ordre interne et de la défense civile.

Le décret-loi sur le système d'entreprises d'État cubain régit les principes d'organisation et de fonctionnement des entreprises publiques, des filiales et des organisations de gestion supérieure des affaires qui composent le système d'entreprises d'État cubain.

En vertu des dispositions approuvées pour renforcer l'entreprise publique socialiste, le décret-loi modifiant la loi 105 sur la sécurité sociale, a également été approuvé dans le but de faciliter la réinsertion professionnelle des retraités.

De même, un accord a été adopté pour la création du Conseil national de l'innovation, un organe qui aidera le président de la République à promouvoir l'innovation dans le fonctionnement de l'État, du gouvernement, de l'économie et de la société, de manière coordonnée et intégrée.

Source: Granma

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/254097-le-conseil-detat-approuve-3-decrets-lois-ayant-trait-aux-telecommunications-au-systeme-commercial-et-a-la-securite-sociale>



Radio Habana Cuba